



SINP

Système d'Information
sur la Nature et le Paysage



Comité de Suivi Régional

Compte-rendu de la séance du 14 février 2019

Rédacteur : Alain MOUNIER

Participants :

La liste d'émargement est jointe en annexe 1

Ordre du jour :

- 1) Présentation générale du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP)
- 2) Examen du projet de Charte régionale du SINP
- 3) Questions diverses

La séance est présidée par Anne-Sophie CHAPLAIN, représentant le Président du Conseil Régional, Emilie BREUGNOT représentant le Directeur régional de l'Agence Française pour la Biodiversité et Stéphane ALLOUCH, représentant le Préfet de région Nouvelle-Aquitaine.

En introduction, les co-présidents rappellent que le présent Comité de Suivi Régional du SINP a été constitué par une commission du Comité Régional de Biodiversité qui s'est réuni pour la première fois le 27 novembre 2018 et dont la seconde séance est programmée le 06 mars prochain.

Ils précisent également que pour répondre l'enjeu de diffusion des connaissances environnementales, indispensable à la préservation de la biodiversité, l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence Française pour la Biodiversité ont souhaité assurer conjointement la maîtrise d'ouvrage du développement et de la valorisation de la connaissance de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine qui s'appuie d'une part sur le SINP régional et d'autre part sur l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) en cours de construction.

Dans ce cadre, les services de la DREAL, de la Direction Régionale de l'AFB et du Conseil Régional ont engagé dès 2017 une démarche visant à définir la gouvernance, l'organisation et le fonctionnement du dispositif SINP de Nouvelle-Aquitaine.

1- Présentation générale du SINP :

Alain MOUNIER (*DREAL Nouvelle-Aquitaine – Chef de projet SINP*) présente le contexte et les principes essentiels du protocole national du SINP en date du 28 septembre 2017.

Le diaporama de présentation est joint en annexe.

Marie BARNEIX (OAFS) et Grégory CAZE (CBN SA) précisent que la validation scientifique prévue par le protocole est établie sur trois niveaux complémentaires :

- initialement par le producteur de données,
- ensuite par la plateforme régionale,
- enfin par la plateforme nationale portée par le MNHN.

Néanmoins, c'est un aspect difficile à mettre en œuvre car au-delà d'une grande majorité de données qui peuvent faire l'objet d'une validation automatique par croisement des valeurs de champs, les autres données doivent faire l'objet d'une analyse par voie d'expert. D'où un délai parfois important entre la fourniture et la validation scientifique ; toutefois cette absence de validation ne s'oppose pas à la diffusion, dans la mesure où les données concernées sont signalées en tant que telles.

De même, une attention particulière est portée afin d'éviter les éventuels doublons. Ainsi chaque donnée dispose d'un identifiant unique qui s'avère inopérant du fait que les données peuvent intégrer le dispositif SINP par différents canaux. Toutefois, la problématique des doublons perturbe peu en fait l'exploitation synthétique des données.

2- Examen du projet de Charte régionale SINP

Alain MOUNIER présente le projet de Charte régionale SINP Nouvelle-Aquitaine établie dans le cadre de l'Equipe d'Animation mise en place en 2017 et transmis aux membres du CSR en préalable à cette réunion.

Le diaporama de présentation est joint en annexe.

L'architecture régionale du SINP Nouvelle-Aquitaine s'appuie fortement sur les Pôles régionaux SINP qui outre les aspects d'administration et de diffusion des données, ont un rôle primordial d'accompagnement ainsi que d'animation technique et scientifique des producteurs de données et des adhérents SINP.

Didier DUPONT (LPO) remarque que la Charte ne définit pas la notion d'adhérent SINP. Une définition ad hoc sera donc ajoutée à la version finale.

Franck UTEAU (Conseil départemental de la Gironde) demande si les producteurs de données ont un accès privilégié aux données qu'ils ont fournies ou s'ils doivent se doter d'un propre outil de gestion.

Le cadre du SINP ne prévoit pas un tel accès privilégié, néanmoins les outils mis à disposition par les plateformes des Pôles régionaux du SINP (Observatoire de La Biodiversité végétale, SI Faune) répondent en partie à ce besoin notamment via une recherche sur les métadonnées.

Amélie CASTRO s'interroge sur les possibilités d'accès par les propriétaires fonciers aux données collectées sur leur propriété.

Les observations naturalistes sont des informations libres de droit et ne sont pas liées au droit de propriété foncière. Néanmoins, les propriétaires fonciers peuvent effectuer une demande de communication de données correspondant au périmètre de leur propriété, selon les dispositions prévues dans la Charte.

Didier DUPONT (LPO) indique que le projet de Charte ne stipule pas de dispositions particulières en cas de nécessité de vote en CSR ; par exemple pour se prononcer sur une adhésion ou une radiation.

En tant que commission du CRB, le recours au vote n'est pas envisagé en séance du CSR.

3- Questions diverses

En réponse à une question posée sur les chiffres du SINP Nouvelle-Aquitaine, il est précisé que dans la mesure où le SINP n'est pas encore officiellement mise en œuvre – cela sera effectif lorsque la Charte sera signée - les chiffres communiqués reposent sur les données présentes actuellement dans les bases de données des Pôles régionaux :



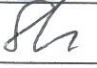




- Pour l'OBV (CBN SA) : plus de 4 millions de données, dont environ 95 % qui peuvent être estampillées SINP.
- Pour le SI Faune (OAFS) : de l'ordre d'1 million de données, dont environ 50 % qui peuvent être estampillées SINP.

Enfin, Franck TROUSLOT (ARB NA) indique qu'un travail de rédaction de la Charte ORB sera initié dans un cadre partenarial au cours des prochaines semaines. Ainsi que cela a été présenté, cette seconde charte sera en lien avec la Charte SINP car les deux dispositifs sont complémentaires. Elle sera également soumise à l'examen du CSR lors d'une prochaine réunion.

- - -

Les co-présidents lèvent la séance en précisant que la prochaine réunion sera vraisemblablement programmée en fin d'année 2019, afin d'une part de faire un bilan du déploiement du SINP Nouvelle-Aquitaine et d'autre part, de contribuer à l'élaboration d'un programme d'actions pluriannuel.

Liste des participants

Nom - Prénom	Structure	Adresse mail	Visa
CHAUMERON Lucie	Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine	lucie.chaumeron@nouvelle-aquitaine.fr	Excusée
CHAPLAIN Anne-Sophie	Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine	as.chaplain@nouvelle-aquitaine.fr	
BREUGNOT Emilie	Direction Régionale de l'Agence Française pour la Biodiversité	emilie.breugnot@afbiodiversite.fr	
ALLOUCH Stéphane	DREAL Nouvelle-Aquitaine	stephane.allouch@developpement-durable.gouv.fr	
MOUNIER Alain	DREAL Nouvelle-Aquitaine	alain.mounier@developpement-durable.gouv.fr	
GAILLARD Thierry	Conseil Départemental de la Creuse		Excusé
JAFFRE Julien	Conseil Départemental de la Charente-Maritime	julien.jaffre@charente-maritime.fr	
UTEAU Franck	Conseil Départemental de la Gironde	f.uteau@gironde.fr	
ASTRUC Thomas	Conseil Départemental du Lot-et-Garonne	thomas.astruc@lotetgaronne.fr	
ICHARD Vincent	Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne	mairiedemoustey@wanadoo.fr	
TEXIER Alain	Parc Naturel Régional du Marais Poitevin	a.texier@parc-marais-poitevin.fr c.rouennier@parc-marais-poitevin.fr	Excusé
GARNERIN Fabienne	Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin	fgarnerin.mairiemeymac@gmail.com	Excusée
DUPUY Frédéric	Parc Naturel Régional Périgord-Limousin	f.dupuy@pnrpl.com	
BELZ Patrice	Conservatoire du Littoral	p.belz@conservatoire-du-littoral.fr	
CAZIN Pascale	DRAAF Nouvelle-Aquitaine	pascale.cazin@agriculture.gouv.fr	Excusée
DU PEUTY Jean-Eudes	Etablissement Public du Marais Poitevin	jeaneudes.dupeuty@epmp-marais-poitevin.fr	
LE ROUZIC Emily	Office National des Forêts	emily.le-rouzic@onf.fr	
BAYOU Christophe	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	christophe.bayou@oncfs.gouv.fr	Excusé
MARTIN Caroline	Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine	caroline.martin@vienne.chambagri.fr	
SEGUY Jean-François <i>Jean - Francis</i>	Agence Régionale de Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine	jean-francis.seguy@wanadoo.fr	
BAZIN Michèle	Syndicat Mixte du Forum des Marais Atlantiques	michelebazin.maire@orange.fr	
LABROUSSE Mathieu	Association Régionale des FPPMA	ar-alpc@orange.fr	
MOURGUIART Philippe	Fédération Régionale des Chasseurs	philippe.mourguiart@chasseur-nouvelle-aquitaine.fr	